

Nicolas Boillet

Maître de conférences de droit public

UFR Droit, Économie et Gestion, Université de Brest

nicolas.boillet@univ-brest.fr

12, rue de Kergoat – C.S. 93837 – 29238 BREST Cedex 3

Curriculum Vitae

PARCOURS UNIVERSITAIRE

2004-2009 **Doctorat de Droit public**, soutenu le 6 mars 2009 à l'Université de Bretagne-Sud, Vannes, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Sujet de thèse : « **La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel en droit public** », sous la co-direction de M. le Professeur A.-H. Mesnard et de M. le Doyen E.-P. Guiselin. Composition du jury outre les co-directeurs : Mme M. Cornu, directrice de recherche au CNRS, M. le Professeur P. Le Louarn, M. le Professeur P. de Montalivet et Mme le Professeur J. Morand-Deville (présidente du jury).

1992-1993 DEA de Droit de l'environnement à l'Université de PARIS I.
Mémoire de DEA, « La protection des eaux du littoral », sous la direction de M. le Professeur Y. Jégouzo.

1991 Agrégation d'économie et gestion, École Normale Supérieure de Cachan.

1987-1990 Maîtrise de Droit privé, faculté de Droit de Sceaux.
Licence de Droit, faculté de Droit de Sceaux.

1987 Admission à l'École Normale Supérieure de Cachan, section D1.

1985-1987 DEUG de Droit, faculté de Droit de Sceaux, classes préparatoires au Lycée Marie Curie de Sceaux.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Laboratoire et champs de recherche

2010-2014 Laboratoire UMR_M101 AMURE, Centre de droit et d'économie de la mer, Brest.
Champs de recherche : Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des collectivités territoriales, Politiques de la mer et du littoral.
Mots clés : énergies marines renouvelables, patrimoine naturel et culturel, mer et littoral, planification.

2006-2010 Laboratoire IREA, EA 4251, Université de Bretagne-Sud, Vannes.

Publications

Direction d'ouvrage : *L'aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée. Actes du colloque de Brest, des 9 et 10 octobre*, Paris, Pedone, 2015.

Articles dans des revues à comité de lecture ou chapitres d'ouvrages :

2016 - N. Boillet et G. Gueguen-Hallouët, "A Comparative Approach of Offshore Renewable Energy Legal Frameworks between France and the United Kingdom", *OceanYearbook* (30)2016, à paraître mars 2016.

- « Les aires marines protégées en droit : le succès d'un concept fédérateur pour la protection de la biodiversité marine », édition scientifique : Agence des aires marines protégées, *Humanity and the seas*, Springer, à paraître 2016.

2015 - « L'intégration des énergies marines renouvelables dans l'espace maritime », in *L'aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée. Actes du colloque de Brest, des 9 et 10 octobre*, Paris, Pedone, 2015.

- N. Boillet et G. Gueguen-Hallouët, « Les énergies marines renouvelables : principaux enjeux juridiques », chapitre de l'ouvrage *Mers et océans*, Hermès Sciences Publishing, mai 2015.

2014 - « Le rôle de la planification dans le développement des infrastructures », chapitre de l'ouvrage sous la direction du Pr Claudie Boiteau, *Énergies renouvelables et marché intérieur*, Bruxelles, Bruylant, 2014, p. 281-307.

2013 - « La gestion intégrée des zones côtières et le patrimoine culturel », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 18 | Décembre 2013.

- « La planification des énergies marines renouvelables en droit français », in G. Guéguen-Hallouët et H. Levrel (dir), « Énergies marines renouvelables : enjeux économiques et juridiques », Actes du colloque de Brest 11 et 12 octobre 2012, Paris, Pédone, 2013, p. 53-72.

2012 - G. Guéguen-Hallouët et N. Boillet « L'appel d'offres « éolien en mer ». Quelques réflexions à propos d'un nouvel avatar juridique », *JCP A*, n° 40, 8 octobre 2012, p. 27-34.

- « La gouvernance du littoral », *RJE*, numéro spécial, *Les 25 ans de la loi littoral*, 2012, p. 33-55.

- « L'ordre public en mer et le paysage », in *Ordre public et mer*, A. Cudennec (dir.), Paris, Pédone, 2012, p. 125-151.

- 2011-2009 - « La norme, entre le durable et le flexible : le cas de l'espace patrimonial », *La revue administrative*, 2011, n° 383, p. 491-502.
- « Les élus locaux et les déclarations de patrimoine », in J.-Ph. Feldman et E.-P. Guiselin (dir.), « Les mutations de la démocratie locale. Élections et statut des élus », Actes du colloque de Vannes, 29 avril 2010, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 183-199.
- « La décentralisation et la mise en valeur du patrimoine », in P. Le Louarn (dir.), « Le patrimoine culturel et la décentralisation », Actes du colloque de Nantes des 8-9 juin 2009 " Patrimoine culturel et collectivités territoriales ", Rennes, PUR, 2011, p. 289-306.

Participation à une chronique juridique

- 2013-2014 Participation à la « Chronique maritime », A. Cudennec (dir.), *Revue de l'Union européenne*
- *RUE*, n° 568 mai 2013.
 - *RUE*, n° 572 octobre-novembre 2013.
 - *RUE*, n° 582 octobre-novembre 2014.
 - *RUE*, n° 588 mai 2015.

Communications avec publication (publications ci-dessus)

“A Comparative Approach of Offshore Renewable Energy Legal Frameworks between France and the United Kingdom”, Workshop, “Ocean marine renewable”, 5 novembre 2014, Schulich School of Law, Dalhousie University, Halifax, Nova Scotia, Canada.

« La gestion intégrée des zones côtières et le patrimoine culturel », communication au symposium international « les territoires de la gestion intégrée des zones côtières », Boulogne-sur-Mer, 23-24 janvier 2013, campus de la mer, Pr B. Drobenko.

« La planification des énergies marines renouvelables en droit français », communication au colloque international, « Énergies marines renouvelables : enjeux économiques et juridiques », 10 et 11 octobre à Brest, organisé par le laboratoire AMURE, G. Gueguen-Hallouët et al.

« La gouvernance du littoral », communication au colloque de Brest du 9 décembre 2011, « Les 25 ans de la loi Littoral », organisé par le Pr. M. Doat, M. R. Le Roy et le Pr. D. Le Morvan dans le cadre du CRA.

« Les élus locaux et les déclarations de patrimoine », colloque de Vannes, 29 avril 2010, « Les mutations de la démocratie locale. Élections et statut des élus », IREA, organisé par le doyen E. Guiselin et le Pr J.-Ph. Feldman.

« La décentralisation et la mise en valeur du patrimoine », *in* colloque de Nantes des 8-9 juin 2009, “ Patrimoine culturel et collectivités territoriales ”, organisé par le laboratoire Droit et changement social, Pr P. Le Louarn.

Communications sans publication (ou attente de publication)

« Principaux régimes juridiques des aménagements et installations en mer » Troisième colloque national aires marines protégées, 6 et 8 octobre 2015, organisées par l’Agence des aires marines protégées et l’UICN, Brest.

« Le droit des espaces marins et littoraux : la promesse de transition écologique », colloque de Nantes 24 et 25 septembre 2015, « Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques », organisé par la Pr. Agathe Van Lang.

« Au-delà du droit de l’urbanisme, quelle gestion intégrée pour le littoral ? » 13 mars 2015, conférences « Les enjeux de la protection du littoral morbihannais », UBS Vannes, faculté de Sciences.

« Analyse comparée du droit du développement des EMR entre le Royaume-Uni et la France », communication au colloque international de Boulogne-sur-mer, 13, 14 et 15 novembre 2013 sur « Les énergies marines renouvelables », Campus de la mer.

« Les enjeux juridiques du développement des énergies marines renouvelables », communication à la 3^e conférence de la recherche de l’Université européenne de Bretagne, 2 et 3 avril 2013 à Brest.

« La labellisation à des fins de valorisation notamment touristique : processus et instrumentalisation de procédures juridiques », journée d’étude exploratoire, 8 avril 2011, ISHS, Université de Bretagne occidentale, organisé par le PaHST-CFV et le CRBC.

Organisation de manifestations scientifiques

Membre du comité d’organisation du colloque de Brest « Énergies marines renouvelables : enjeux économiques et juridiques », 10 et 11 octobre à Brest, laboratoire AMURE.

Responsable de l’organisation du colloque « Aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée », 9 et 10 octobre 2014 à Brest, laboratoire AMURE.

FONCTIONS et RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES	
---	--

2010-2015	Maître de conférences de droit public à l’Université de Bretagne occidentale.
-----------	---

	Co-responsable du Master II Droit des espaces et des activités maritimes
--	--

Responsable du parcours Montage et gestion de projets européens (MGPE) dans le Master 2 Management et ingénierie des territoires en Europe (MIDTE) depuis 2011-2014.

Chargé de l'organisation du « travail de synthèse », travail de recherche mené en groupe par les étudiants en 3^e année de Licence droit.

Membre suppléant du conseil scientifique de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), Plouzané, depuis 2012.

Participation à des comités de sélection :

- à l'UBO en vue du recrutement sur le poste 4102 de MCF en droit public en 2013.

- à l'UBS en vue de recrutements à des postes « LRU » en 2011 et en 2012.

2010-1995 Qualification en section 24, aménagement de l'espace, urbanisme (2010).

PRAG à l'Université de Bretagne-Sud, site de Lorient, affecté à l'UFR Lettres, Sciences Humaines et Sociales, département de LEA.

Directeur d'études de la L2 LEA (2000-2009).

Responsable des stages de licence en LEA (2004-2008).

Responsable de la Capacité en droit site de Lorient (1995-1999).

1995-1994 PRAG à l'Université de Poitiers, affecté au département de LEA de l'UFR Lettres et Langues.

1994-1993 Professeur stagiaire, IUFM Rennes, Lycée Joliot-Curie de Rennes

1993-1992 Elève officier de réserve dans la Marine nationale affecté en tant que Professeur au Lycée naval de Brest.

ENSEIGNEMENTS

2010-2014 À l'UFR Droit et Sciences économiques de l'UBO :

- cours de droit constitutionnel en L1 droit au semestre 2 portant sur le régime des États-Unis, le régime du Royaume-Uni, l'histoire constitutionnelle de la France et la V^e République, depuis 2011 (36h x 2)

- cours de droit constitutionnel en L1 AES, de 2010 à 2012 (24h)

- travaux dirigés de droit constitutionnel L1 AES, de 2010 à 2012 (12h x 3)

- cours d'aménagement du territoire en L2 AES, de 2010 à 2012 (24h)

- cours d'aménagement du territoire en L3 AES, depuis 2010 (18h)

- cours de droit des collectivités territoriales en Master 1 Management et ingénierie des territoires en Europe (MIDTE), depuis 2011 (30h)
- cours de droit de l'espace maritime et littoral en Master 2 Droit des espaces et activités maritimes (DEAM) (15h).
- cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction du mémoire en L3 Droit (2h x 2).

Dans d'autres composantes ou organismes :

- cours de droit de l'urbanisme en Master 1 Aménagement, urbanismes durables, environnement (AUDE), Institut de Géoarchitecture, UBO (20h), 2013-2014
- travaux dirigés sur le droit des énergies marines renouvelables en Mastère EMR, à l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées de Bretagne (ENSTA), Brest, depuis 2011 (8h)
- cours de droit du littoral en Master 1, Droit des collectivités territoriales, UFR DSEG, UBS Vannes, de 2012 à 2015 (20h)
- cours de droit du littoral en Master 1, Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux, UFR LLSHS, UBS, Lorient, 2013-2014 (12h).

Suivi de différents mémoires en M1 et M2, en Master DEAM et MIDTE, Brest.

2010-1995 À l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de Gestion, UBS, Vannes :

- travaux dirigés de droit constitutionnel, sous la direction du Pr J.-Ph. Feldman, 2008 à 2010.

À l'UFR Lettres, Sciences humaines et sociales de l'UBS, Lorient :

- cours de droit constitutionnel, L1 LEA, de 2000 à 2010, (24h), auparavant cours d'institutions politiques, de 1995 à 2000 (48h)
- cours d'institutions politiques, L1 Action sociale, de 2006 à 2010 (24h)
- cours d'institutions politiques et administratives, IUP Politiques sociales et de santé publique, puis en Master, 2002 à 2006 (24h)
- cours d'institutions européennes, L2 LEA, de 2000 à 2010 (24h)
- cours d'introduction au droit L2 LEA, de 1995 à 2010, (24h)
- cours d'introduction au droit, Licence Métiers des arts et de la culture, de 2000 à 2006 (18h)
- cours de droit de l'environnement, IUP Aménagement des territoires, puis dans le cadre du Master, 2003 à 2010, (18h)
- cours de droit du patrimoine, IUP Métiers des arts et de la culture, puis en Master Métiers du patrimoine, 2000 à 2010, (24h)

- cours de droit de l'urbanisme et du patrimoine, Master Métiers des arts et de la culture 2004 à 2010 (12h)
- cours « Gouvernance dans le domaine sanitaire et social », IUP Politiques sociales et de santé publique, 2003 à 2007 (24h)
- cours de droit commercial, L3 LEA, 1995-2010 (24h)
- cours de droit du travail, L3 LEA, 1995-2004 (24h)
- cours de droit du travail, Capacité en droit, 1995-1999 (24h)
- cours d'économie générale, L1 LEA, 1995-2004 (24h)
- cours d'économie générale, L2 LEA, 1995-2004 (24h) et travaux dirigés (24h x 2)

Dans d'autres composantes ou organismes :

- cours de droit de l'environnement, DUT Hygiène, sécurité et environnement (HSE) à l'IUT HSE de Lorient, 1997-2002 ; cours et travaux dirigés de droit de l'environnement 2003-2004 (20h)
- cours de droit privé (introduction au droit, droit du travail, droit commercial), DUT Organisation et gestion de la production, IUT HSE (24h), 1997-2000.

1995-1994 À l'UFR Lettres et langues de l'Université de Poitiers, au département LEA :
 - enseignements en économie et en droit.